



Communiqué de presse

Amiens, le 10 février 2020

Le Département de la Somme lance son 1^{er} budget participatif Les samariens peuvent proposer leurs idées pour la réussite des jeunes de la Somme !

Le Département lance son premier budget participatif : les samariens sont invités à proposer leurs idées pour la réussite des jeunes de la Somme, avant le 15 avril 2020. Les habitants voteront en mai pour choisir les meilleures idées. Celles qui réuniront le plus de voix seront mises en œuvre. Le budget participatif permet aux samariens d'intervenir concrètement sur le budget de la collectivité. Tous les citoyens, notamment ceux éloignés des institutions, peuvent ainsi participer à la vie du département, en proposant des idées et en votant en faveur de leur concrétisation.

Le Département s'engage pour la réussite éducative

Ce premier budget participatif porte sur **la réussite des jeunes de la Somme, en priorité ceux âgés de 10 à 16 ans** (tranche d'âge des collégiens).

Les idées proposées peuvent s'inscrire dans de nombreux domaines : citoyenneté, scolarité, socialisation, épanouissement, autonomie, capacité d'agir, sport, culture, apprentissage professionnel, santé, bien-être, confiance en soi, soutien aux parents ... Une attention particulière sera portée aux idées à destination des jeunes confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives.

L'enveloppe dédiée à ce budget participatif s'élève à 1 million d'euros ; le coût de chaque projet devant être compris entre 1 000 et 50 000 €.

Toute personne âgée de plus de 10 ans et résidant dans la Somme peut déposer une ou plusieurs idées, ainsi que toute entité à but non lucratif ayant une activité dans la Somme (association, collectivité, etc).

Le calendrier

Jusqu'au 15 avril 2020 : recueil des propositions d'idées

Du 16 avril au 7 mai 2020 : analyse des idées (recevabilité, faisabilité).

Le Département invite les habitants qui le souhaitent à participer à cette phase d'analyse des projets en candidatant, en ligne avant le 27 mars 2020.

Du 11 au 31 mai 2020 : **vote en ligne par les habitants** pour retenir les idées qui seront financées par le Département et mises en œuvre.

8 juin 2020 : annonce des lauréats

22 juin 2020 : vote par l'assemblée départementale des idées à financer, à partir des résultats du vote des habitants

Juillet 2020 : événement public pour présenter les idées retenues

Septembre 2020 : début de la réalisation des idées

Règlement et informations complémentaires sur somme.fr/budget-participatif

Contact presse :

Éloïse Devred

03 22 71 81 33

06 11 46 81 18

e.devred@somme.fr